

Portant reclassement et nomination de Mr.
GOUËMO Alphonse, B o esseur de CEG 8° éche-
lon.--

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILI-
TAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN,

V I S A S :

- (/u l'acte fondamental du 5 Avril 1977;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant les règlements sur la solde des fonctionnaires;
(/u le décret n° 59/23/FP du 30.1.59 fixant les modalités d'intégration dans les catégories B, C, D et E des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie A par décret;
(/u le décret n° 64/165 du 2.5.64 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement;
(/u le décret n° 67/50 du 24.2.67 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des notes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstructions de carrière et reclassement (notamment en son article 1er 6 2°);
(/u le décret n° 74/364/MJT.DGT.DELD du 30.9.74 modifiant le tableau hiérarchique des cadres administratifs et économiques de la catégorie A I de l'Enseignement;
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
(/u l'acte n° 001 du 3.4.77 structurant le Comité Militaire du Parti et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan;
(/u le décret n° 77/165 du 5.4.77 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
(/u l'arrêté n° 6209/MEPS.DGE.DAAF du 21.9.76 portant promotion des Professeurs de CEG des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Services Sociaux (Enseignement) de la République Populaire du Congo, au titre de l'année 1976;
(/u la lettre n° 506/PCM.MDCP.DAB du 9.7.76 du Ministre Délégué à la Présidence du Conseil des Ministres, Chargé du Plan, transmettant le dossier de l'intéressé;
Attendu que Monsieur GOUËMO Alphonse est titulaire du Certificat de Fin de Stage de Spécialisation en Planification de l'Educetion et du Diplôme de Formation en Planification et des Ressources Humaines, délivrés par l'Institut de Développement Economique de Banque Mondiale et de l'Institut de Formation de cadres pour le développement;
(/u la lettre n° 533/MJT.CAB.AS.MBM du 24.5.76 du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et du Travail;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er- Monsieur GOUEMO Alphonse, Professeur de CEG de 8^e échelon, indice 1280 des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Services Sociaux (Enseignement), en service aux Ressources Humaines du Commissariat Général au Plan à Brazzaville, titulaire du diplôme de formation en Planification de l'Education et des Ressources Humaines délivré à Bruxelles et du Certificat de Fin de Stage de Spécialisation en Planification de l'Education délivré par l'Institut International de l'Education (UNESCO) pour avoir participé au cours sur les Programmes et Projets en Education à Paris, est reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé Administrateur Planificateur de l'Education 6^e échelon, indice 1400 ACC = néant.

ARTICLE 2°- Le présent décret qui prendra effet tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

PAR LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU
COMITE MILITAIRE DU PARTI, PREMIER
MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
MINISTRE DU PLAN,

BRAZZAVILLE, le 10 JANVIER 1978

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,

- Louis SYLVAIN-GOMA.-

LE MINISTRE DES FINANCES,

- Antoine NDINGA.-

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA JUSTICE,

- Henri LOPES.-

- Alphonse MOUSSOU-POUATI.-

AMPLIATIONS :

JORPC.
DGT.DCGPCE.
D.F.
C.F.
DPAA.
DGE.
MEN.
CGP.
INTERESSE
DOSSIER
SCGM/BC.

I
2
3
1
2
2
2
2
1
3
2

guf